

pas être parfait, et quoique susceptible encore d'importantes améliorations, ne le cède en rien au point de vue de l'organisation et de l'efficacité, à celui qu'on a suivi dans les autres provinces du Canada.

Le gouvernement de Québec, en plaçant toutes nos écoles normales sous la surveillance immédiate et la responsabilité de prêtres approuvés par l'évêque diocésain, a conservé à notre système d'éducation primaire le caractère religieux qui le distingue depuis l'origine même de la colonie. Il est entré par là dans les intentions si souvent formulées par nos législateurs; il a répondu aux vœux les plus chers du peuple; je dis plus, et je le prouverai tout-à-l'heure, il a donné à nos écoles normales, à notre enseignement pédagogique, leur seule et véritable base: la religion catholique.

Il est d'abord évident que l'éducation intellectuelle, pour être complète, exige l'enseignement supérieur du catéchisme, "cette recueil sublime et populaire qui offre plus de solutions aux grands problèmes de la vie, et des solutions plus nettes, plus fermes, plus satisfaisantes, que toutes celles qu'une philosophie orgueilleuse propose à ses adeptes". Mettre un tel enseignement de côté, dans l'instruction de l'enfant et dans la formation pédagogique de ses futurs professeurs, ce serait en méconnaître le but principal.

Mais l'instruction elle-même, si nécessaire soit-elle, n'est pas le seul *factum* de l'oeuvre de l'éducation. Trop souvent on confond l'instruction avec l'éducation. A côté de l'intelligence, il y a une autre faculté de l'âme non moins importante à cultiver, la volonté; la volonté qui tend au bien, comme l'intelligence tend au vrai, mais avec cette différence que l'intelligence, placée en face d'une vérité, ne peut pas se soustraire à sa lumière, tandis que la volonté créée libre, peut, en face du bien, sa fin et son objet, ne pas y adhérer et ne pas s'y fixer. Il y a plus. La foi nous enseigne et l'expérience